
INVITATION

Adeline Hazan, Présidente de l'UNICEF France, a le plaisir de vous convier au colloque

PROTECTION ET REINTEGRATION DES ENFANTS AFFECTES PAR LES CONFLITS ARMES

Mercredi 12 juillet 2023 de 9h à 16h

Maison de la Chimie - 28 rue Saint Dominique, 75007 Paris

Lien d'inscription : <https://forms.office.com/e/4g9CZsLyGF> (places limitées)

Plus de 400 millions d'enfants vivent actuellement dans une zone touchée par un conflit, et au moins 36,5 millions d'enfants étaient déplacés à la fin de l'année 2021, soit le nombre le plus élevé jamais enregistré depuis la Seconde Guerre mondiale.

L'escalade des conflits, la multiplication du nombre d'acteurs armés, l'utilisation d'armes explosives dans des zones habitées, l'intensification des crises humanitaires et les violations du droit international humanitaire ont de graves répercussions sur la protection des enfants. Des conflits frontaliers et des violences intercommunautaires ont une incidence sur les enfants, en particulier dans le centre du Sahel et dans la région du bassin du lac Tchad, tandis que des coups d'État et des prises de pouvoir ont aggravé leur situation en Afghanistan, au Burkina Faso, au Mali, au Myanmar ou encore au Soudan.

À mesure que les affrontements militaires s'intensifient et que les tactiques atteignent des niveaux de violence inédits, les enfants sont directement pris pour cible par les groupes armés non étatiques.

Une des violations les plus graves est le recrutement et l'utilisation des enfants au sein des forces et groupes armés. Depuis 2005, plus de 93 000 enfants ont été recrutés et utilisés par les parties au conflit. En 2021, plus de 6 300 recrutements et utilisation d'enfants ont été répertoriés par le mécanisme de surveillance de l'ONU. Cette même année, le dialogue établi entre les Nations Unies et les parties à des conflits a abouti à la libération de 12 214 enfants qui étaient aux mains de forces ou de groupes armés.

Enfin, la France se trouve confrontée depuis plusieurs années à la présence sur son sol d'enfants ayant été exposés à des conflits en dehors de ses frontières. Qu'ils soient des enfants nés de combattants français en Syrie, récemment rapatriés, ou qu'ils soient des mineurs réfugiés, ces enfants ont des besoins de prise en charge spécifiques qui peuvent s'avérer être des défis pour des professionnels de nombreuses disciplines, ayant une connaissance limitée de ces situations et des besoins de ces enfants. Ainsi, comment construire une prise en charge adaptée aux besoins de ces enfants victimes, afin de leur assurer la meilleure (ré)intégration possible ?

La prise en charge et la réintégration de ces enfants sont des enjeux majeurs et complexes, dont doivent s'emparer tous les États.

PROGRAMME

Modération par Anne Poiret, journaliste et réalisatrice

- 08h30-9h00** **Accueil des participants – Petit déjeuner**
- 09h30-11h00** **Comment les conflits actuels affectent-ils les enfants et quels moyens existent pour renforcer leur protection ?**
- Intervenant.es :** Soraya ADIBORD, Jeune ambassadrice UNICEF ayant fui les conflits au Tchad étant enfant ; Hubert JULIEN-LAFERRIERE, Député membre de la Commission des affaires étrangères ; Yann GRANDIN, Spécialiste UNICEF de la Protection de l'Enfance au bureau régional d'Afrique de l'Est ; Delphine BORIONE, Ambassadrice chargée des droits de l'Homme, ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE).
- Cette table ronde portera sur l'impact et les conséquences des conflits armés sur les enfants, notamment sur leur santé mentale à long terme, impactant tous les autres domaines de leur vie (éducation, protection, santé).*
- 11h00-11h15** **Pause**
- 11h15-12h45** **Comment prendre en compte la santé mentale dans les processus de réintégration des enfants ayant été associés aux forces et groupes armés ?**
- Intervenant.es :** Ishmael BEAH, Ambassadeur de bonne volonté UNICEF, écrivain et ancien « enfant soldat » au Sierra Leone ; Jean-Bertrand MOTHEs, Responsable de la division Fragilités, crises et conflits à l'Agence Française de Développement (AFD) ; Ramatou TOURE, Cheffe protection de l'enfance au bureau UNICEF en République Démocratique du Congo ; Mariana DUARTE, Spécialiste en santé mentale pour Médecins Sans Frontières (MSF).
- Cette table ronde portera sur les différentes étapes de la réintégration (socio-économique, familiale et scolaire) des enfants ayant été associés aux forces et groupes armés, aussi appelés « enfants soldats », notamment la prise en compte de l'impact psychologique important résultant du recrutement et de l'utilisation des enfants au sein de groupes armés.*
- 13h-14h00** **Pause**
- 14h15-15h45** **Quelle prise en charge sur le territoire français des enfants ayant été affectés par les conflits armés ?**

Intervenant.es : **Alice BONATTI**, Magistrate, Cheffe de la section protection de l'enfance et relations avec les juridictions à la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse ; **Mario SPERANZA**, pédopsychiatre, chef du département universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent au Centre hospitalier de Versailles ; **Fabien ESTIENNE**, Chef de service éducatif pour SOS Village d'Enfants ; **Serge DURAND**, Directeur Protection des mineurs isolés étrangers chez France Terre d'Asile.

Cette table ronde portera sur l'analyse des pratiques actuelles de la France en termes de (ré)intégration des enfants ayant été affectés et/ou associés aux conflits armés (mineurs non accompagnés, enfants de retour de zones de conflit syro-irakienne), notamment la prise en compte de la dimension santé mentale et le suivi psychosocial à long terme.

15h45-16h00

Conclusions